

Renault SA
Comptes sociaux 2005

COMPTE DE RESULTAT		
(en millions d'euros)	2005	2004
Produits d'exploitation	1	5
Charges d'exploitation	(25)	(30)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(24)	(25)
Produits des titres et créances rattachées	580	545
Reprises de provisions		54
Dotations aux provisions	(1)	(20)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note 2)	579	579
Différences positives de change	34	186
Reprises de provisions pour risques de change	(6)	
Différences négatives de change	(5)	(35)
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note 3)	23	151
Intérêts perçus et autres produits assimilés	3	5
Intérêts versés et autres charges assimilées	(203)	(164)
Reprises de provisions et transferts de charges	8	49
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note 4)	(191)	(110)
RESULTAT FINANCIER	411	620
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	387	595
PRODUITS EXCEPTIONNELS	160	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(57)	(341)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note 5)	103	(341)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note 6)	91	(2)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	581	252

BILAN				
	2005			2004
ACTIF (en millions d'euros)	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
Participations évaluées par équivalence (Note 7)	7 586		7 586	5 610
Participation dans NISSAN MOTOR (Note 7)	6 413		6 413	6 413
Autres participations (Note 7)	13	13	0	54
Créances rattachées à des participations (Note 8)	8 521	5	8 516	9 519
Prêts	7	2	5	28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 540	20	22 520	21 624
ACTIF IMMOBILISE	22 540	20	22 520	21 624
CREANCES	60		60	33
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (Note 9)	2 058		2 058	513
DISPONIBILITES	12		12	
AUTRES COMPTES D'ACTIF (Note 10)	46		46	47
TOTAL ACTIF	24 716	20	24 696	22 217

BILAN		
PASSIF (en millions d'euros)	2005	2004
Capital	1 086	1 086
Primes d'émission	4 423	4 423
Ecart de réévaluation	9	9
Ecart d'équivalence	3 925	1 949
Réserves légale et réglementées	108	108
Report à nouveau	6 124	6 366
Résultat de l'exercice	581	252
CAPITAUX PROPRES (Note 11)	16 256	14 193
AUTRES FONDS PROPRES (Note 12)	129	129
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Note 13)	73	213
Emprunts obligataires	4 280	4 380
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	515	527
Emprunts et dettes financières divers	3 063	2 359
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (Note 14)	7 858	7 266
AUTRES DETTES	80	76
COMPTES DE REGULARISATION (Note 15)	300	340
TOTAL PASSIF	24 696	22 217

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		
(en millions d'euros)	2005	2004
Capacité d'autofinancement (Note 19)	337	564
Variation du besoin en fonds de roulement	(3)	(18)
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	334	546
Produit des cessions de participations	160	
Diminution / (augmentation) nette des autres immobilisations financières	(16)	(200)
Flux de trésorerie liés aux investissements	144	(200)
Rachat des titres participatifs suite à l'OPA		(545)
Emissions d'emprunts obligataires	245	407
Remboursement d'emprunts obligataires	(389)	(305)
Augmentation / (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	696	627
Diminution / (augmentation) nette des prêts et valeurs mobilières de placement	(519)	(149)
Dividendes versés aux actionnaires	(494)	(383)
Flux de trésorerie liés au financement	(461)	(348)
Trésorerie à l'ouverture	(7)	(5)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie	17	(2)
Trésorerie à la clôture	10	(7)

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société Renault SA sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général 99-03 du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des postes du bilan et du compte de résultat sont les suivantes :

A – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

B - PARTICIPATIONS

a) Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault SA a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive, conformément à l'avis N°34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988) :

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation ; s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra-sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat, elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé à compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

b) Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en prenant en compte les perspectives de rentabilité, le débouché commercial et la quote-part d'actif net.

C - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions auto-détenues, affectées aux plans d'options d'achats d'actions consentis aux cadres et dirigeants du Groupe, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et valorisées au plus bas du prix d'achat et du cours de bourse de l'action, avec constitution le cas échéant d'une provision pour dépréciation du montant de la différence. En cas de prix d'exercice de l'option inférieur à la valeur nette comptable, une provision pour risques et charges est constituée.

D - FRAIS ET PRIMES SUR EMPRUNTS

Les frais et primes d'émission sur emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations sont amortis sur la durée des emprunts correspondants.

E - CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur au 31 décembre,
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion),
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change devise par devise et échéance par échéance constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change
 - compensation des gains et des pertes de change latents devise par devise et échéance par échéance
 - comptabilisation des pertes de changes latentes résiduelles par devise et par échéance.

F - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement CRC 00-06. Les provisions pour risques et charges correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à la constatation d'une provision et fait l'objet, le cas échéant, d'une information dans les engagements hors bilan.

G - INSTRUMENTS DERIVES

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont réévalués à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est portée au compte de résultat. Si la réévaluation de l'instrument fait apparaître un gain latent, ce gain n'affecte pas le compte de résultat en vertu du principe de prudence.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions du marché. Celle des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture. La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les conditions de marché à la date de clôture.

2. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2005	2004
Dividendes reçus de Nissan Motor Co Ltd	383	345
Intérêts des prêts et créances rattachées aux participations	197	200
TOTAL	580	545

La reprise de provision de 54 millions comptabilisée en 2004 concerne l'annulation de la provision pour dépréciation des titres Nissan Diesel.

3 - PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En 2005, suite au remboursement de l'emprunt obligataire émis de 20 décembre 1996 (305 millions d'euros), le débouclage du cross currency swap adossé à cet emprunt a généré un gain de change de 22 millions d'euros.

Le résultat de change 2004 comprenait un gain de change de 137 millions d'euros constaté sur le dénouement du cross currency swap adossé à l'emprunt obligataire du 26 juin 2002 (1 milliard d'euros) suite à la volonté du Groupe de réduire la couverture en yens de sa participation dans Nissan Motor Co. Ltd.

4. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers sont essentiellement constitués des intérêts nets versés sur les emprunts obligataires de Renault après swaps pour un montant de 203 millions d'euros en 2005 (164 millions d'euros en 2004). Le montant net des intérêts versés sur les emprunts obligataires se décompose en intérêts versés pour 362 millions d'euros et en intérêts reçus sur les swaps pour 255 millions d'euros.

Les reprises de provisions et transferts de charges 2004 comprennent le transfert de charges de 33 millions d'euros correspondant à l'activation de la soulte versée lors de la mise en place de l'opération de financement des prêts 1% logement (voir note 10).

5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de 103 millions d'euros en 2005 comprend le profit de 106 millions d'euros réalisé sur la vente de la participation dans Nissan Diesel Motors Co. Ltd.

Le résultat exceptionnel 2004 intégrait principalement la moins-value dégagée suite au rachat des titres participatifs pour 339 millions d'euros (voir note 12).

6. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault SA a renoncé à l'application du régime fiscal du bénéfice consolidé à compter du 1^{er} janvier 2004.

Renault SA ayant opté pour le régime de l'intégration fiscale dès son origine, celui-ci constitue le régime fiscal de groupe sous lequel la société est imposée en France à compter du 1^{er} janvier 2004. Les filiales françaises détenues à plus de 95% versent directement à Renault SA le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elles sont redevables. Chacune de ces entités comptabilise la charge d'impôt qui serait la sienne si elle était imposée individuellement. Les économies d'impôt générées par l'intégration fiscale constituent un produit comptabilisé par la tête de Groupe. Lorsque le résultat des filiales redevient bénéficiaire, la société mère constate une charge d'impôt supplémentaire liée au fait qu'elle a déjà déduit les

pertes fiscales de ses filiales lorsque celles-ci étaient déficitaires. Au 31 décembre 2005, le montant des déficits des filiales utilisés par Renault SA s'élève à 1 962 millions d'euros.

Le produit d'impôt 2005 s'élève à 91 millions d'euros, se décomposant en 69 millions d'euros de produit au titre de l'intégration fiscale et 22 millions d'euros de reprise de provision pour risques fiscaux sans consommation. Le produit de l'intégration fiscale inclut 93 millions d'euros perçus des filiales et 24 millions d'euros de charge d'impôt à payer à l'Administration fiscale.

Le produit d'impôt afférent à l'exercice est ventilé comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôt		Crédit d'impôt	Impôt dû net	Résultat net	
		Théorique	Compensation			Théorique	Comptable
Résultat courant taux normal	387	(1)		1		387	387
Résultat courant taux réduit							
Résultat exceptionnel taux normal	(3)					(3)	(3)
Résultat exceptionnel taux réduit	106	17			17	89	89
Intégration fiscale					(86)		86
Reprise de provisions risques fiscaux sans consommation					(22)		22
TOTAL	490	16	0	1	(91)	473	581

La situation fiscale latente de Renault SA s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2005		2004		Variations	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	23		(17)		40	
Autres			24		(24)	
Opérations à taux réduit	2				2	
Produits non taxables temporairement						
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	105	15	103	50	2	(35)
TOTAL	130	15	110	50	20	(35)

(1) : correspond à un crédit futur d'impôt

(2) : correspond à une charge future d'impôt

7. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Cessions	Variation de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Participations évaluées par équivalence	5 610		1 976	7 586
Participation dans Nissan Motor Co. Ltd.	6 413			6 413
Autres participations	67	(54)		13
Provisions dépréciation des autres participations	(13)			(13)
Total	12 077	(54)	1 976	13 999

La variation annuelle de l'évolution des titres évalués par équivalence de 1 976 millions d'euros est inscrite en contrepartie des capitaux propres (voir note 11).

Les cessions des autres participations pour 54 millions d'euros correspondent à la vente des titres Nissan Diesel Motors Co. Ltd.

8. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	5			5
Créances rattachées à des participations	9 527	846	(1 857)	8 516
Total valeurs brutes (1)	9 532	846	(1 857)	8 521
Provisions pour dépréciation	(13)		8	(5)
TOTAL NET	9 519	846	(1 849)	8 516
<i>(1) Dont part à moins d'un an</i>	<i>9 232</i>	<i>846</i>	<i>(1 678)</i>	<i>8 400</i>
<i>Dont part à plus d'un an</i>	<i>300</i>		<i>(179)</i>	<i>121</i>

Les créances rattachées aux participations comprennent pour :

- 3 452 millions d'euros de placements de trésorerie auprès des sociétés financières du Groupe dans le cadre de la gestion de trésorerie de celui-ci (3 231 millions d'euros en 2004)
- 25 millions d'euros de prêts long terme vis-à-vis de Renault s.a.s. (1 370 millions d'euros en 2004)
- 5 039 millions de prêts dans le cadre du financement des Sociétés en Nom Collectif détenant une partie des actifs industriels du Groupe en France, ainsi que d'autres filiales du Groupe (4 926 millions d'euros en 2004).

9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement comprennent des sicav de trésorerie pour un montant de 1 601 millions d'euros et les titres de Renault SA auto-détenus pour 457 millions d'euros (513 millions d'euros en 2004).

Le placement des excédents de trésorerie de Renault SA répond à la volonté du groupe d'avoir une politique plus active du placement de ses liquidités. Ces valeurs mobilières respectent des contraintes strictes de prudence telle que garanties en capital, absence de risque de change et liquidités.

La diminution des titres auto-détenus pour un montant de 56 millions d'euros correspond à l'exercice de 1 299 726 actions et à la vente de 41 300 actions en 2005 pour respectivement 54 millions d'euros et 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2005, RSA détient 9 539 964 actions (représentant une valeur boursière de 657 millions d'euros) contre 10 880 990 titres au 31 décembre 2004 (représentant une valeur boursière de 670 millions d'euros).

A compter de l'exercice 2004, les plans de stocks-options accordés sont réalisés sous forme d'options de souscriptions d'actions et non plus d'options d'achats d'actions.

10. AUTRES COMPTES D'ACTIF

Les autres comptes d'actif sont essentiellement constitués de la soulte versée sur l'emprunt Calyon à hauteur de 30 millions d'euros contre 32 millions d'euros au 31 décembre 2004. Dans le cadre de l'opération de financement des prêts 1% logement mise en place en 2004, un emprunt d'une valeur nominale de 112,4 millions d'euros a été contracté auprès du Calyon au taux variable Euribor 6 mois + 0,67%, à échéance du 31 décembre 2019. Cet emprunt a fait l'objet d'un contrat d'échange de taux le ramenant ainsi à un taux fixe d'environ 0,13%, et générant par ailleurs le versement par Renault SA d'une soulte de 33 millions d'euros représentative du différentiel d'intérêt actualisé enregistré sur la durée de l'opération. Cette soulte est amortie sur la durée de l'emprunt (15 ans) et selon le rythme des intérêts payés sur la dette.

11. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat 2004	Résultat 2005	Autres	Solde en fin d'exercice
Capital	1 086				1 086
Prime d'émission	4 423				4 423
Ecart de réévaluation	9				9
Ecart d'équivalence	1 949			1 976	3 925
Réserves légale et réglementées	108				108
Report à nouveau	6 366	(242)			6 124
Résultat de l'exercice	252	(252)	581		581
TOTAL	14 193	(494)	581	1 976	16 256

L'affectation du résultat de l'exercice 2004, décidée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 avril 2005, s'est traduite par la distribution de dividendes pour 494 millions d'euros (soit 1,80 euro par action) dont 242 millions d'euros prélevés sur le report à nouveau.

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 4 042 millions d'euros au 31 décembre 2005. 456 millions d'euros de réserves sont affectés à la contrepartie de la valeur des actions propres.

Au 31 décembre 2005, le capital de Renault SA se répartit comme suit :

	Répartition du capital		Droits de vote	
	Nombre de titres détenus	% du capital	En nombre	En %
Etat	43 685 217	15,33%	43 685 217	18,78%
Salariés	10 264 918	3,60%	10 264 918	4,41%
Auto-contrôle	9 539 964	3,35%		
Nissan	42 740 568	15,00%		
Autres	178 706 451	62,72%	178 706 451	76,81%
TOTAL	284 937 118	100%	232 656 586	100%

La valeur nominale du titre Renault SA s'élève à 3,81 euros.

12. TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs, émis en octobre 1983 et en avril 1984 par Renault SA, sont remboursables avec prime à sa seule initiative. Ils font l'objet d'une rémunération annuelle d'un minimum de 9 % composée d'une partie fixe égale à 6,75 % et d'une partie variable, fonction de l'évolution du chiffre d'affaires consolidé, calculée à périmètre et méthodes de consolidation identiques.

Renault SA a procédé entre mars et avril 2004 à une offre publique d'achat de ses titres participatifs à un prix de 450 euros l'unité représentant une prime de 21% par rapport au cours du titre. Cette opération s'est traduite par une moins-value de 343 millions d'euros.

Au 31 décembre 2005, il reste sur le marché 797 659 titres valorisés au coût moyen pondéré de 158,93 euros, soit un total de 129 millions d'euros avec intérêts courus. Ces titres sont cotés à la Bourse de Paris. La cotation du titre d'une valeur nominal de 153 euros a varié du 31 décembre 2004 au 31 décembre 2005 de 561 euros à 900,5 euros.

La rémunération 2005 de 17 millions d'euros (24 millions d'euros en 2004) figure dans les charges d'intérêts.

13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2004	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Reclassement	2005
Provisions pour risques fiscaux et litiges	152		(122)	(22)		8
- Part à moins d'un an	4		(122)		126	8
- Part à plus d'un an	148			(22)	(126)	
Autres provisions pour risques et charges	61	7	(3)			65
- Part à moins d'un an	33					33
- Part à plus d'un an	28	7	(3)			32
TOTAL	213	7	(125)	(22)		73

Par ailleurs, chacun des litiges connus dans lesquels Renault SA est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et, après avis des conseils juridiques et fiscaux, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

A. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Sur l'année 2005, les principales évolutions sont :

- le remboursement de l'emprunt obligataire CDC du 14 avril 1998, d'une durée de 7 ans, pour 76 millions d'euros au taux fixe de 1,5% et swappé au taux variable Pibor 3 mois - 0,17% à cette même date,
- le remboursement de l'emprunt obligataire du 20 décembre 1996, d'une durée de 9 ans pour 305 millions d'euros au taux de 5,8%. Cet emprunt faisait l'objet d'un contrat d'échange de devises à compter du 17 avril 2003 ramenant l'emprunt à 39,5 milliards de yens au taux de 2,9111%,
- le remboursement de l'emprunt obligataire du 20 décembre 2002, d'une durée de 3 ans pour 1 milliard de yens, soit 8 millions d'euros au taux de 0,8675%,
- l'émission du 15 décembre 2005 sur le marché domestique japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans pour un montant nominal de 25 milliards de yens au taux fixe de 1,12%,
- l'émission du 15 décembre 2005 sur le marché domestique japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 7 ans pour un montant nominal de 10 milliards de yens au taux fixe de 1,48%.

Ventilation par échéance

31 décembre 2005							
(en millions d'euros)	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
1999	448	448					
2000	446		446				
2001	360	360					
2002	1 000				1 000		
2003	1 365	172		411		741	41
2004	397		90		257		50
2005	252					180	72
Intérêts courus	12	12					
TOTAL	4 280	992	536	411	1 257	921	163

31 décembre 2004							
(en millions d'euros)	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
1996	282	282					
1998	76	76					
1999	446		446				
2000	443			443			
2001	358		358				
2002	1 007	7				1 000	
2003	1 360		172		410		778
2004	396			90		256	50
Intérêts courus	12	12					
TOTAL	4 380	377	976	533	410	1 256	828

Ventilation par devise

	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
(en millions d'euros)	avant dérivés	après dérivés	avant dérivés	après dérivés
Euro	1 287	1 294	3 345	1 379
Yen	2 993	2 986	1 035	3 001
Autres devises				
TOTAL	4 280	4 280	4 380	4 380

Ventilation par taux

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
(en millions d'euros)	après dérivés	après dérivés
Taux fixe	3 159	3 184
Taux variable	1 121	1 196
TOTAL	4 280	4 380

B. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit principalement contractés hors du Groupe, s'élèvent à 515 millions d'euros au 31 décembre 2005 (527 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'un an comprennent des tirages à court terme sur des lignes de crédit dont l'échéance est à plus d'un an. Ils sont rémunérés au taux du marché.

Ventilation par échéance

(en millions d'euros)	31 décembre 2005						
	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2001	300		150	150			
2002	8	4	4				
2003							
2004	201	9	10	8	105	6	63
2005	2	2					
Intérêts courus	4	4					
TOTAL	515	19	164	158	105	6	63

31 décembre 2004							
(en millions d'euros)	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2001	299			150	149		
2002	12	4		8			
2003							
2004	212	11	9	10	8	105	69
Intérêts courus	4	4					
TOTAL	527	19	9	168	157	105	69

Ventilation par devise

(en millions d'euros)	31 décembre 2005		31 décembre 2004	
	avant dérivés	après dérivés	avant dérivés	après dérivés
Euro	467	361	479	378
Yen		154		149
Autres devises	48		48	
TOTAL	515	515	527	527

Ventilation par taux

(en millions d'euros)	31 décembre 2005	31 décembre 2004
	après dérivés	après dérivés
Taux fixe	414	422
Taux variable	101	105
TOTAL	515	527

C. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les échéances sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2005	2004
Part à moins d'un an	2 863	2 159
Part à plus d'un an	200	200
TOTAL	3 063	2 359

La part à moins d'un an, soit 2 863 millions d'euros, est principalement composée d'emprunts auprès de filiales du groupe dont la trésorerie est excédentaire, soit :

- 1 003 millions d'euros d'emprunts auprès de RESA
- 826 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault s.a.s.
- 410 millions d'euros d'emprunts auprès de SI Epone
- 83 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Nederland
- 52 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Italia SPA
- 43 millions d'euros d'emprunts auprès de Sirha
- 24 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Belgique Luxembourg
- 25 millions d'euros d'emprunts auprès de Sicofram
- 20 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Osterreich

Elle comprend également 120 millions d'euros de billets de trésorerie à moins d'un an auprès de diverses banques. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le montant total inclut près de 1 million d'euros d'intérêts courus.

15. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Les comptes de régularisation sont essentiellement constitués des écarts de conversion passif liés à des gains de change latents sur des emprunts obligataires émis en yens ou swappés en yens.

16. INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES

Sont considérées comme sociétés liées, les sociétés qui sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du Groupe.

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2005		2004	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Intérêts des prêts et créances rattachées aux participations	197	196	200	197
Dotations aux provisions liées aux participations	(1)		(20)	(15)
Intérêts versés et autres charges assimilées	(203)	(106)	(164)	(92)
Reprises de provisions et transferts de charges	8		49	15

Bilan

	2005		2004	
(en millions d'euros)	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Créances rattachées à des participations	8 516	8 275	9 519	9 295
Prêts	5	1	28	2
Créances	60	21	33	4
Disponibilités	12	10		
Emprunts et dettes financières	3 063	2 902	2 359	2 103
Autres dettes	80		76	16

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

A - INSTRUMENTS DE GESTION DU RISQUE DE TAUX DE CHANGE ET D'INTERET

Les engagements correspondants (exprimés en valeur notionnelle, le cas échéant) se présentent comme suit :

	2005	2004
Au 31 décembre		
En millions d'euros		
<i>Risques de change :</i>		
Swaps de devises		
Achats	1 890	2 163
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>719</i>	<i>1 000</i>
Ventes	2 047	2 348
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>797</i>	<i>1 098</i>
Autres opérations de change à terme ou conditionnelles		
Achats	352	146
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>352</i>	<i>146</i>
Ventes	352	147
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>352</i>	<i>147</i>
<i>Risques de taux :</i>		
Swaps de taux		
	1 644	1 729
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>1 337</i>	<i>1 337</i>

A fin 2005, les opérations de gestion du risque de change comprennent pour l'essentiel des opérations de swaps de devises et de ventes à terme portant sur le yen pour un montant total nominal de 3 333 millions d'euros (463 milliards de yens) visant à couvrir partiellement l'investissement net de Renault dans Nissan.

B - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants inscrits au bilan et les valeurs de marché estimées des instruments financiers de Renault SA sont les suivants :

Au 31 décembre En millions d'euros	2005		2004	
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Valeur au bilan	Juste Valeur
ACTIFS				
Valeurs mobilières de placement (1)	2 058	2 258	513	670
Prêts et créances rattachées à des participations	8 508	8 508	9 529	9 529
Trésorerie	12	12		
PASSIFS				
Titres participatifs	129	718	129	448
Emprunts obligataires	4 280	4 647	4 380	4 876
Autres dettes porteuses d'intérêts (2)	3 578	3 600	2 886	2 912
(1) dont actions d'auto-contrôle				
(2) hors titres participatifs				

C - JUSTE VALEUR ESTIMÉE DES INSTRUMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre En millions d'euros	2005		2004	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats de change à terme	333	333	146	147
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>333</i>	<i>333</i>	<i>146</i>	<i>147</i>
Swaps de devises	2 178	1 947	2 534	2 349
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>1 333</i>	<i>1 194</i>	<i>1 181</i>	<i>1 148</i>
Swaps de taux	78	15	100	18
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>53</i>	<i>3</i>	<i>51</i>	<i>4</i>

Hypothèses et méthodes retenues :

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, la valeur de marché est calculée sur la base du dernier cours coté. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si Renault ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- **Actifs financiers :**

Valeurs mobilières : les justes valeurs des titres sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Prêts : pour les prêts à moins de trois mois à l'origine, les prêts à taux variable et pour les créances rattachées à des participations, la valeur inscrite au bilan est considérée comme la juste valeur. Les autres prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés à Renault au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

- **Passifs :** la juste valeur des dettes financières est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à Renault au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. La juste valeur des titres participatifs est estimée sur la base de la valeur boursière à la clôture de l'exercice.
- **Instruments de change hors bilan :** la juste valeur des contrats à terme est estimée à partir des conditions du marché. La juste valeur des swaps de devises est déterminée en actualisant les flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché respectivement au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 pour les durées résiduelles des contrats.
- **Instruments de taux hors bilan :** la juste valeur des swaps de taux représente ce que Renault recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, prenant en compte les taux d'intérêts courants et la qualité de la contrepartie de chaque contrat respectivement au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.

18. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2005		2004	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
<u>Engagements reçus</u>				
Avals, cautions et garanties	1	1	4	4
Lignes de crédit ouvertes non utilisées	4 625	112	4 236	4
TOTAL	4 626	113	4 240	8
<u>Engagements donnés</u>				
Avals, cautions et garanties	453	450	456	450
Lignes de crédit ouvertes non utilisées	169	152	112	111
TOTAL	622	602	568	561
<u>Engagements financiers</u>				
Ventes à terme de devises	352	352	147	147
Achats à terme de devises	352	352	146	146
Swap de devises : prêt	2 047	797	2 348	1 098
Swap de devises : emprunt	1 890	719	2 163	1 000
Swap de taux	1 644	1 337	1 729	1 337

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Les interventions de Renault SA sur les marchés d'instruments financiers à terme, principalement effectuées sur des marchés de gré à gré, ont essentiellement pour but de minimiser l'exposition aux risques de change et de taux.

Les ventes à terme de devises sont essentiellement associées à la couverture des prêts aux filiales ainsi qu'aux opérations de couverture en yens de la participation dans Nissan Motor Co Ltd.

Dans le cadre de l'amélioration du ratio de RCI banque, Renault SA a été amené à refinancer à hauteur de 450 millions d'euros les financements des stocks de REA par Cogéra. Ce financement, assorti d'un nantissement de créances, est à recours limité, Renault SA n'étant remboursé par Cogéra qu'à concurrence des sommes que cette dernière aura recouvrées au titre de ses financements en faveur de REA.

19. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est déterminée comme suit :

(en millions d'euros)		2005	2004
Bénéfice net		581	252
Dotations aux amortissements charges à répartir		6	12
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges à plus d'un an		(144)	43
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières			(54)
Transfert de charges financières (solte emprunt Calyon)			(32)
Plus-value sur cession titres Nissan Diesel		(106)	
Moins-value sur rachat des titres participatifs			343
TOTAL		337	564

20. EFFECTIFS

Renault SA ne compte aucun salarié.

21. REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration représentent moins de 1 million d'euros.

22. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (2)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
<u>PARTICIPATIONS</u>				
Renault s.a.s.	534	3 374	100,00	7 035
Dacia	691	(300)	99,31	533
Nissan Motor Co Ltd (1)	4 446	11 764	44,33	6 413
Sofasa	1	67	23,71	18
<u>TOTAL PARTICIPATIONS</u>				13 999

(1) sur la base des comptes publiés par Nissan Motor Co Ltd au 30 septembre 2005 convertis au cours de 136,25 yens pour un euro.

(2) avant affectation du résultat

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en millions d'euros)

Sociétés	Prêts et avances consentis par Renault SA et non remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par Renault SA en 2005
<u>PARTICIPATIONS</u>				
Renault s.a.s.	25	34 200	461	
Dacia		1 172	81	
Nissan Motor Co Ltd		66 491	3 701	383
Sofasa		575	13	

MENTIONS RELATIVES AUX PRISES DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'est intervenue sur l'exercice 2005.